NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301533 - L'Asse

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301533

1.3 Appellation du site

L'Asse

1.4 Date de compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

15/07/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/01/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/02/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028558248&fastPos=70&fastReqId=2004270537&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

Explication(s) :

MAJ 2012.12 : intégration données biologiques du DOCOB. # MAJ 2016.06 : ajout du Loup. # MAJ 2017-04 : ajout E1084 E1087. # MAJ 2017-11 : ajout H7230 + corr cotations divers hab. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,36778°

Latitude : 43,94806°

2.2 Superficie totale

21844 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
04	Alpes-de-Haute-Provence	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
04022	BARREME
04028	BEYNES
04030	BLIEUX
04031	BRAS-D'ASSE
04035	BRUNET
04039	CASTELLANE
04041	CASTELLET
04054	CHATEAUREDON
04055	CHAUDON-NORANTE
04059	CLUMANC
04074	ENTRAGES
04084	ESTOUBLON

04121	MEZEL
04133	MORIEZ
04143	ORAISON
04173	SAINT-ANDRE-LES-ALPES
04182	SAINT-JULIEN-D'ASSE
04187	SAINT-LIONS
04204	SENEZ
04214	TARTONNE
04230	VALENSOLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (,7%)
Méditerranéenne (99,3%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,01 *(0 %)*		P	C	C	B	C
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		106,1 *(0,49 %)*		M	B	C	A	B
3230 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica*		0,01 *(0 %)*		P	C	C	B	B
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		15,55 *(0,07 %)*		M	C	C	A	B
3250 *Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum*		426,7 *(1,95 %)*		M	A	B	A	A
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0,01 *(0 %)*		P	C	C	A	B
3280 *Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba*		35,91 *(0,16 %)*		M	B	B	A	A
4060 *Landes alpines et boréales*		142,5 *(0,65 %)*		M	B	C	B	B
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		68,8 *(0,31 %)*		M	B	C	A	A
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		290 *(1,33 %)*		M	B	C	A	B
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		23,42 *(0,11 %)*		M	C	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	1,94 *(0,01 %)*		M	C	C	A	B
6170		8,45		M	C	C	C	C

Pelouses calcaires alpines et subalpines		*(0,04 %)*						
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		765,5 *(3,5 %)*		M	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	31,72 *(0,15 %)*		M	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		5 *(0,02 %)*		M	C	C	B	B
6420 *Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion*		3,51 *(0,02 %)*		M	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,24 *(0,02 %)*		P	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		892,4 *(4,09 %)*		M	A	C	B	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,27 *(0 %)*		M	C	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,37 *(0 %)*		M	B	C	B	B
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	0,1 *(0 %)*		P	A	C	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		0,12 *(0 %)*		M	C	C	A	C
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		1061 *(0,49 %)*		M	A	C	A	A
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	42,8 *(0,2 %)*		M	B	B	A	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		75,53 *(0,35 %)*		M	B	C	A	B
8240 *Pavements calcaires*	X	70,83 *(0,32 %)*		M	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	18,76 *(0,09 %)*		M	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		229,1 *(1,05 %)*		M	A	C	B	B
9180	X	34,43		M	B	C	A	A

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion		*(0,16 %)*						
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		270,4 *(1,24 %)*		M	A	C	B	A
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		42 *(0,19 %)*		M	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	C	M	C	A	C	A
I	1059	*Phengaris teleius (Bergsträsser, 1779)*	p			i	V	P	C	C	B	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1074	*Eriogaster catax*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	V	P	C	B	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	R	M	C	C	C	B
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	V	P	C	C	C	C
F	1158	*Zingel asper*	p			i	R	M	B	B	B	A
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	C	M	C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	P	P	C	A	C	A

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	200	300	i	P	M	C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	P	P	C	A	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	R	P	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r			i	R	P	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	P	P	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	P	P	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	P	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c			i	V	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	M	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	p			i	R	P	C	B	C	C
P	1474	*Aquilegia bertolonii*	p			i	R	M	C	B	C	B
F	6147	*Telestes souffia*	p			i	C	M	C	A	C	A
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	R	M	C	C	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	M	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	
P		*Typha minima*			i	P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	5 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	24 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Rivière Asse et ses principaux affluents (Asse de Blieux, Asse de Tartonne, Asse de Moriez, Estoublaisse), élargie sur sa partie amont aux bassins versants (pour partie). Influences méditerranéenne à l'aval et montagnarde à l'amont.

Vulnérabilité
: - prélèvements d'eau à usage agricole (irrigation) lors des périodes d'étiage, pouvant générer des assecs prolongés problématiques pour les poissons.
- reconversion des prairies en cultures.
- arasement des ripisylves.
- qualité des eaux (pollutions diverses).
- altérations ponctuelles du lit mineur : extraction de matériaux, décharges sauvages, remblais.
- développement de plantes exogènes envahissantes, telles que la Jussie.

4.2 Qualité et importance

L'Asse et ses affluents constituent un ensemble de cours d'eau d'un grand intérêt écologique. La richesse de ce site, caractérisée par un nombre élevé d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire, est principalement liée :
- à l'étendue du site et la diversité des conditions physiques présentes (altitude, exposition, géologie, climat) permettant la présence d'un grand nombre d'habitats naturels et d'espèces remarquables ;
- à son fonctionnement naturel (absence de grand aménagement hydraulique) ;
- à ses milieux globalement peu artificialisés et ses eaux peu polluées, permettant le développement d'un peuplement piscicole de qualité ;
- au caractère encore relativement traditionnel des activités humaines s'y exerçant.

Grâce au fonctionnement encore naturel de la rivière (récurrence des crues), les systèmes pionniers sont bien représentés. Ils sont caractérisés par une grande instabilité et par le développement de végétaux pourvus de puissantes racines, tels que la Glaucière jaune. De hautes ripisylves sont bien développées en moyenne et basse Asse jusqu'à la confluence durancienne. Les prairies de fauche sont bien représentées à l'amont, notamment sur l'Asse de Blieux.

Concernant la faune, le site accueille de nombreuses espèces de chiroptères, notamment le Petit Rhinolophe dont plusieurs colonies de reproduction sont présentes dans la vallée de l'Estoublaisse. L'Apron du Rhône, poisson fortement menacé de

disparition, est présent à l'extrême aval du cours d'eau. L'agrion de mercure présente de fortes densités dans les stations situées dans lit majeur aval de l'Asse, qui constituent certainement une des plus importantes populations de la région PACA.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A09	Irrigation		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	18 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	APB rivière Asse, biotope de l'Apron	*	1%
80	Verdon	*	18%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Verdon

Adresse : Domaine de Valx 04360 Moustiers-Sainte-Marie

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'Objectifs N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/882_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

charte du PNR Verdon (pour partie)